

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 07 - 04

Séance du 7 juillet 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

L'an deux mille quinze, le sept juillet,

Représentés : 5

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**PROJET DE PLAN DE
PREVENTION DU BRUIT
DANS L'ENVIRONNEMENT**

ECHEANCE 2

**DU RESEAU ROUTIER
NATIONAL DES
AUTOROUTES CONCEDEES**

**AVIS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO,
TROGNO, Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, CATTALU,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SERRE,
VALENTIN.

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames, Sabine GIACALONE
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Elisabeth LALESART
(procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Olivia MOTUS-
JAQUIER (procuration à Monsieur Antoine BAGNO), Isabelle
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Louis SAOUT
(procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Absente excusée :

Conseillère Municipale : Stéphanie LEITE

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20150707-DEL20150704-DE
Date de télétransmission : 09/07/2015
Date de réception préfecture : 09/07/2015

L'établissement d'un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (échéance 2) du réseau routier national autoroutes concédées (A8, A50, A57) relève de la compétence de l'Etat qui doit engager les consultations réglementaires et celles jugées nécessaires conformément à la directive 2002/49/CE sur la gestion et l'évaluation du bruit dans l'environnement.

Monsieur le Maire précise que ce document permet :

- de cartographier le bruit des routes, des voies ferrées, des aéroports et des industries, dans l'objectif de mieux prévenir, traiter, réduire et préserver les zones dites « calmes »,
- de recenser les actions déjà prises ou en cours, et définit celles prévues pour les prochaines années.
- De proposer une évaluation du nombre de personnes exposées à un niveau de bruit excessif et identifier les sources des bruits dont les niveaux devraient être réduits.
- De recenser les zones dont les valeurs limites sont dépassées ou risquent de l'être.

Ce projet fera l'objet d'une mise à disposition du public pendant une durée deux mois afin de recueillir les éventuelles observations et les documents pourront être consultés du lundi 15 juin 2015 au lundi 17 août 2015 inclus:

1) en support papier dans les lieux suivants :

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer à Toulon,
- Sous-préfectures.

2) téléchargeable sur le site du portail de la préfecture du Var : www.var.gouv.fr

Sous *Politiques publiques / Environnement / Bruit lié aux routes et voies ferrées*

Par courrier du 21 mai 2015, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var souhaite recueillir l'avis des Communes qui sont traversées par un ou plusieurs de ces itinéraires dont la Commune de Saint Cyr sur Mer.

Monsieur le Maire donne toutes précisions sur le projet ainsi présenté et sollicite l'avis de l'Assemblée Communale.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Emet un avis favorable au projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement – échéance 2 – du réseau routier national autoroutes concédées (A8, A50, A57).

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY